



Président : Monsieur Jean Paul KERIHUEL
7 allée Mme de Lafayette 29290 - ST RENAN

Réunion de la Commission Chiens de troupeaux 13 novembre 2018

Mesdames : C. GARRET – D. VAUCOULOUX

Messieurs : H. CORNIER – A. DUPONT – P. HEINTZ – JP. KERIHUEL – J. MARGUET – B. VOISIN – JL. VADAKARN

Absents excusés : JB. MOINGS- B. GIRAULT

La séance est ouverte à 10h par le président Monsieur JP. Kerihuel.

1. Présentation du Site dédié au secrétariat

Alain DUPONT explique la complémentarité au site de la SCC
Le nom de domaine sera <http://cuntroupeau.fr>

2. Mise à jour règlement inter races ovins

Le règlement a été modifié et complété par les précédentes réunions de la CUNT qui ont été validées par le Comité de la SCC.

Les changements et ajouts sont en jaunes :

-

Pour un même couple conducteur-chien, la participation est limitée à 5 concours par an, et par niveau.

Les concurrents ne devront pas réaliser plus de 5 concours/an/ niveau sous peine d'interdiction de concours l'année suivante.

Il est interdit de concourir avec le même chien dans deux classes différentes sur le même weekend

Niveau I :

Tolérer le chien non-inscrit à un Livre d'Origine ;

Les 3 excellents imposés pour le passage du niveau I au niveau II doivent impérativement avoir été obtenus sous 2 Juges différents et enregistrés sur le Carnet de Travail.

Niveau II :

Exclusivement réservé au chien inscrit à un Livre d'Origine, titulaire d'un Carnet de Travail dès son premier engagement ;

Les 2 excellents imposés pour l'homologation du Brevet doivent impérativement avoir été obtenus sous 2 Juges différents.

Pour le passage en niveau 3 le brevet plus un troisième excellent sont nécessaires.

Ce concours, noté sur 100 points, permet l'attribution du "Brevet de Travail sur Troupeaux" (**2X 80 Pts sous 2 juges** différents)

Lors du classement, il sera donné au chien un qualificatif selon l'échelle de points suivants :

Qualificatifs	Niveaux		
	I / 75 Débutant	II / 100 Brevet	III / 150 Sélectif
Excellent : ≥	≥ 60	≥ 80	≥ 120
Très Bon : ≥	≥ 48.75	≥ 65	≥ 97.5
Bon : ≥	≥ 41.25	≥ 55	≥ 82.5
Sans Qualif. : <	< 41.25	< 55	< 82.5

SELECTION pour la COUPE de FRANCE

La Coupe de France Inter-Races de Travail sur Troupeaux :

Si un concurrent a qualifié deux chiens de la même race, il devra choisir l'un d'eux mais ne pourra plus changer le chien sélectionné moins d'un mois avant la Coupe sauf raison médicale.

Le titre de Vainqueur de la Coupe de France est attribué au concurrent qui obtient le total des points le plus élevé des deux épreuves de la coupe.

La sélection des concurrents pour le Championnat de France, 16 chiens, est réalisée en totalisant les Trois meilleurs pointages, pondérés. Ils doivent être **obtenus obligatoirement sous 2 Juges différents et 3 cheptels différents** en concours sélectifs, durant la saison de sélection considérée qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre, précédant l'année de la Coupe de France.

CHAMPIONNAT de FRANCE

Le Championnat de France de Travail sur Troupeaux :

Le titre de Champion de France est attribué au concurrent qui obtient le total de points pondérés le plus élevé en additionnant ses points de sélection à ceux obtenus à la coupe de France.

A condition que le vainqueur, sans ex-æquo ait obtenu, au moins, le qualificatif TRES BON, au plus tard dans les six mois qui suivent, dans une exposition où le C.A.C.S. est mis en compétition.

Le titre de « Champion de France de Travail sur Troupeaux » ne peut être proposé qu'une fois par an, lors du Championnat de cette discipline.

En cas d'ex-æquo, pour l'attribution du titre de Champion, le jury se basera sur la meilleure moyenne des points obtenus sur deux épreuves des parcours de la coupe , précisées à l'avance lors de la reconnaissance

3. CHAMPIONNAT DE FRANCE Inter races 2019

Le jury sera composé de Monsieur Jean Michel JOLLY président, Delphine VAUCOULOUX, Jean Luc VADAKARN.

Le docteur VAUCOULOUX laisse sa place de sélectionné et passera son chien en blanc afin de pouvoir juger. Sélectionné 8^{ème} Alain MANSICOT à perdu son chien FIDJI

Les sélectionnés sont :

	Nom	Chien			
	1	GIRAULT BENJAMIN	KEMI BELLA BEN	Border collie	
	2	DERRIEN JACQUES	FALK	DES BRUMES DE L'ADY	Border collie
	3	DELRIEU PATRICK	H CUP		Border collie
	4	MALBOUYRES DENIS	GRAND BILL	DES MONTS DU LEVEZOU	Border collie
	5	PICCAND NADEGE	HASH		Border collie
	6	PACAUD PATRICE	JEDDAH		Kelpie
	7	MERCIER MICHEL	DINA	DES DUCS DE BAR	Border collie
	8	MARGUET JEAN	JASON	DES DUCS DE BAR	Border collie
	9	FOURNIER NICOLAS	LUCKY		Border collie
	10	REDOULES BENOIT	L'OUSTAL	DU MISTRAL MARTEGAL	Border collie
	11	LAHAYE PIERRE	FIDJI		Border collie
	12	LALANDE GERARD	GET	DES MAUVES BRUYERES	Border collie
	13	HIRIGOYEN PASCALE	HOUK	DE L'ARDOISE BERGERE	Border collie
	14	NONNOTTE LUC	FALCO		Border collie
	15	LERMYTTE THOMAS	JIPSY	DES CABOTINS DE MISCON	Border collie
Chien Blanc, juge du championnat	16	VAUCOULOUX-HERBAUT DELPHINE	GREENWITCH DIT GOOD SPEED	DU ROYAUME DES ANGES NOIRS	Border collie
16ème sélectionné	17	FELIX SERGE	HATHOS	DU BLUES DES ALPAGES	Border collie
Chien Blanc	18	PELLEGRINO MICHELE	H'MENT RED MERLE DE TOI		Border collie

3. Concours Continentaux

Retour sur la coupe de France continentale qui s'est déroulé à EVREUX le 21 octobre 2018.

Sur proposition du groupe de travail continental quelques modifications du règlement ont eu l'approbation de la commission.

L'organisateur adressera à le ou la secrétaire délégué(e) aux concours continentaux, (désigné(e) parle groupe de travail, pour alléger le secrétariat de la CUN Troupeaux, comme cela se pour la gestion des CANT), 15 jours avant la date du concours, la liste des engagés. Il (elle) doit être aussi destinataire des fichiers résultats de tous les concours continentaux. Elle proposera à tous les organisateurs une check list mentionnant les points incontournables pour respecter le règlement spécifique aux continentaux.

Les animaux mis à disposition devront être en bon état sanitaire, habitués à être manipulés avec l'aide d'un chien et en nombre suffisamment important pour que chaque lot ne passe pas plus de deux fois dans une même journée

14 chiens par jour en niveau I et II et 12 chiens par jour en niveau III ; 6 chiens minimum en III pour que le niveau soit sélectif pour la Coupe de France Continentale.

Le propriétaire du cheptel ne peut concourir en niveau III sur son propre troupeau. Cependant, il peut passer en chien blanc ou à tout autre moment de la journée.

Chien blanc:

le chien blanc est autorisé sur tous les niveaux et pour la CF si le nombre de brebis est suffisant et à l'appréciation de l'organisateur.

1. **Le jury d'une Coupe de France** des bergers continentaux de Travail sur Troupeaux est composé **d'un trinôme** comme suit :

1 juge troupeaux de la SCC et un représentant de l'élevage, professionnel, éleveur de moutons et une personne proposée par l'organisateur ayant un rapport avec le chien de troupeau. Les 2 assesseurs qui assistent le juge sont obligatoires et assurent le niveau du 1er au dernier concurrent et doivent être désignés par l'organisateur avant le concours.

2. **Le jury des niveaux I, II et III** continentaux est composé comme suit :

1 juge troupeaux de la SCC et un représentant de l'élevage, professionnel, éleveur de moutons et une personne proposée par l'organisateur ayant un rapport avec le chien de troupeau. Les 2 assesseurs qui assistent le juge sont obligatoires et assurent le niveau du 1er au dernier concurrent et doivent être désignés par l'organisateur avant le concours.

Lors de la reconnaissance du parcours avec les concurrents:

- le juge précisera aux concurrents qu'une tenue correcte est exigée. Le juge veillera à ce que seuls les concurrents et les assesseurs du niveau concerné participent à la reconnaissance.
- Le juge veillera aussi à ce que seuls les 2 assesseurs et éventuellement un photographe ou un représentant de la presse soient présents sur le parcours
- Le juge précisera son barème de pénalités sur: obstacles dépassés, perte de contrôle du troupeau, morsures, chien quittant le parcours....etc

pour noter les qualités du chien et le savoir-faire du conducteur et déclinés comme ci-dessous:

-douceur: 4 points

-initiative: 4 points

-obéissance: 4 points

-activité: 4 points

-commandements conducteur: 4 points

4. Juges

Delphine VAUCOULOUX est nommée juge qualifiée

Mathieu MONTAILLE à commencé ses assessorats

Benoît REDOULES devrait faire ses 3 jours à la Centrale Canine cette année

La candidature de Benoit VOISIN est acceptée il devra réussir un test à la prochaine réunion.

La candidature de François NARGEOT en extension de sa position de Juge expert confirmateur Border Collie sera revue après la montée à nouveau d'un chien en championnat. Un courrier lui sera adressé.

La possibilité d'inviter un juge étranger est abordée, M Kerihuel dit qu'il ne faut pas fermer la porte.

5. Facebook

La page « Commission Troupeau » sera renommé « Troupeau » afin d'éviter un amalgame avec le site de la Centrale Canine

6. Chiens de Protection

M Mario Massucci présente les travaux réalisés sur la formation des bergers propriétaires de chiens de protection.

Plusieurs diapositives et vidéo montrent le travail accompli dans les Alpes et en Italie

La réunion est close à 16h

La prochaine est programmée le 12 février.